



CONTRAT D'ENGAGEMENT

Entre

ATOUT BOUT CHOU 4 SARL

Représenté par Célia TRANCHAND

Siège social : 2 rue Spahr – Val Plaisance – 98800 – Noumea – Nouvelle Calédonie

Tél. 28 91 60 – mail : abc4@atoutboutchou.com -

Capital : 100.000F - RIDET 1465624001

Numéro d'agrément DPASS : N° DPASS 1910-2020/ARR/DPASS du 9/07/2020

Et

LES PARENTS

Nous soussignons.....

Parents de l'enfant
déclarons avoir pris connaissance des règles de fonctionnement de la structure Atout
Bout'Chou 4.

De ce fait nous nous engageons à :

- Respecter les règles de fonctionnement de l'année en cours
- Respecter les horaires d'ouverture et fermeture. Cas échéant, nous avons pris connaissance du tarif appliqué pour dépassement horaire répété.
- Respecter le calendrier annuel.
- Payer les mensualités du forfait de garde avant le 5 du mois entamé, selon les modalités précisées dans le règlement de fonctionnement.
- Respecter le préavis de deux mois en cas de départ définitif, par écrit, auprès de la direction. En cas de non-respect du préavis, les mensualités seront dues en totalité.
- Respecter le mois de préavis en cas de désistement avant la date d'inscription. Le cas échéant, la caution ne sera pas rendue.
- Avoir pris connaissance que les frais d'inscriptions ne sont pas remboursables.
- Avoir pris connaissance du fait que le forfait mensuel est irréductible en cas d'absence ponctuelle ou prolongée de votre enfant.

Nouméa le :

Signature des deux parents précédée de la mention « lu et approuvé »

Date d'entrée souhaitée :

Forfait choisi :

Forfait couches (oui ou non) :